

**Réunion des États parties à la Convention  
sur l'interdiction de la mise au point,  
de la fabrication et du stockage des  
armes bactériologiques (biologiques)  
ou à toxines et sur leur destruction**

24 novembre 2009  
Français  
Original: anglais

**Réunion de 2009**

Genève, 7-11 décembre 2009

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Rapports du Président et des États parties sur les activités  
de promotion de l'universalisation**

**Rapport du Président sur les activités de promotion  
de l'universalisation**

**Document soumis par le Président\***

*Résumé*

La sixième Conférence d'examen a décidé que le Président des Réunions annuelles des États parties présenterait un rapport annuel sur les activités de promotion de l'universalisation (BWC/CONF.VI/6, troisième partie, par. 11 b)). Le présent rapport donne un aperçu des résultats obtenus jusqu'ici grâce aux activités de promotion de l'universalisation de la Convention menées par le Président et l'Unité d'appui à l'application. Il comprend aussi des informations émanant des États parties et des organisations dans le cas où elles ont été communiquées au Président ou à l'Unité d'appui à l'application. La Convention compte actuellement 163 États parties, 13 signataires et 19 États qui n'ont ni signé ni ratifié cet instrument. Au total, 32 États ne sont pas parties à la Convention. L'un d'entre eux a achevé toutes les procédures nationales requises et se prépare à déposer son instrument d'adhésion; le processus de ratification serait bien avancé pour sept autres, et en serait à sa phase initiale pour quatre autres encore.

**I. Aperçu**

1. Aucun État n'a ratifié la Convention ou n'y a adhéré depuis la Réunion des États parties de 2008, mais le Cameroun aurait achevé toutes les procédures nationales et se prépare à déposer son instrument d'adhésion. Le nombre total d'États parties s'établit maintenant à 163; 13 États ont signé la Convention, mais ne l'ont pas encore ratifiée; et

---

\* Document soumis après la date limite, dès que le secrétariat a pu disposer des informations à y inclure.

19 autres ne l'ont ni signée ni ratifiée. Le présent rapport indique ce que l'on sait des 32 États appartenant aux deux dernières catégories susmentionnées.

2. Depuis la Réunion des États parties de 2008, les activités de promotion de l'universalisation ci-après ont été menées par le Président et l'Unité d'appui à l'application:

i) Un membre de l'Unité a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, organisé à Doha (Qatar) du 8 au 11 mars 2009 et s'est entretenu avec des délégations de pays de la région qui ne sont pas actuellement parties à la Convention;

ii) Le 21 avril 2009, le Président a écrit aux ministres des affaires étrangères des États insulaires du Pacifique qui ne sont actuellement pas parties à la Convention;

iii) Un membre de l'Unité a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, organisé à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009 et s'est entretenu avec des délégations de pays de la région qui ne sont pas actuellement parties à la Convention;

iv) Un membre de l'Unité a communiqué des informations aux participants au Programme de bourses pour le désarmement de l'ONU le 31 août 2009 à Genève (Suisse). Parmi les participants, figuraient des personnes venant d'États non parties à la Convention;

v) En octobre 2009, en marge des séances de la Première Commission, au Siège de l'ONU à New York, le Président a tenu des réunions avec les représentants permanents ou autres responsables d'États non parties;

vi) Le 9 novembre 2009, un membre de l'Unité a participé à une réunion d'information organisée à Genève à l'intention de diplomates égyptiens;

vii) Tout au long de l'année, l'Unité d'appui à l'application a eu des contacts réguliers avec les États non parties qui avaient exprimé leur intérêt pour la Convention, qui avaient sollicité une aide pour y adhérer ou qui avaient demandé des informations complémentaires;

viii) Conscient des relations particulières que le Canada entretient avec les pays de l'hémisphère occidental, le Président a agi en coopération étroite avec Ottawa pour veiller à ce qu'un certain nombre de démarches soient effectuées au plus haut niveau et en divers endroits dans le courant de l'année 2009.

3. Dès sa première rencontre avec les groupes régionaux en février 2009, le Président a demandé l'appui de tous les États parties pour promouvoir l'universalisation, et en particulier l'appui des pays qui ont une frontière commune avec un ou plusieurs États qui ne sont pas encore parties. Le Président a souligné la nécessité pour les États parties de s'appuyer sur les liens à la fois historiques et actuels au sein des sous-régions pour bien faire ressortir qu'il reste utile et important d'être partie à la Convention. Tout au long de l'année 2009, le Président a été heureux de prendre connaissance de l'appui fourni et des activités et démarches entreprises par l'Allemagne, le Brésil, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et le Royaume-Uni pour progresser vers l'objectif de l'universalisation.

4. Les activités menées tout au long de l'année ont permis de recueillir des informations supplémentaires concernant les progrès réalisés vers l'universalisation de la Convention. Le présent rapport renferme des données obtenues dans le cadre des activités susmentionnées, ou tirées des communications émanant des États parties, d'États non parties et des organisations intéressées, en particulier du BioWeapons Prevention Project

(BWPP), qui a publié en avril 2009 son rapport intitulé *Building a Global Ban: Why States Have Not Joined the BWC*<sup>1</sup>.

5. Dans le tableau ci-après, les États non parties sont énumérés par région géographique:

Région géographique	États non parties à la Convention	Total
Asie et Pacifique	Îles Marshall, Israël, Kiribati, Micronésie, Myanmar <sup>2</sup> , Nauru, Népal <sup>2</sup> , Nioué, République arabe syrienne <sup>2</sup> , Samoa, Tuvalu	11
Amérique latine et Caraïbes	Guyana <sup>2</sup> , Haïti <sup>2</sup>	2
Afrique	Angola, Burundi <sup>2</sup> , Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire <sup>2</sup> , Djibouti, Égypte <sup>2</sup> , Érythrée, Guinée, Libéria <sup>2</sup> , Malawi <sup>2</sup> , Mauritanie, Mozambique, Namibie, République centrafricaine <sup>2</sup> , République-Unie de Tanzanie <sup>2</sup> , Somalie <sup>2</sup> , Tchad	18
Europe	Andorre	1

6. Dans le tableau ci-après, les États non parties sont classés en fonction de leur état d'avancement vers la ratification ou l'adhésion:

État d'avancement	États non parties à la Convention	Total
Processus d'adhésion ou de ratification bien avancé	Burundi <sup>2</sup> , Cameroun, Comores, Kiribati, Mozambique, Myanmar <sup>2</sup> , République-Unie de Tanzanie <sup>2</sup> , Tuvalu	8
Processus d'adhésion ou de ratification engagé	Côte d'Ivoire <sup>2</sup> , Haïti <sup>2</sup> , Namibie, Népal <sup>2</sup>	4
Attente d'informations complémentaires ou d'assistance, autres priorités, etc.	Andorre, Angola, Djibouti, Guyana <sup>2</sup> , Îles Marshall, Libéria <sup>2</sup> , Malawi <sup>2</sup> , Mauritanie, Micronésie, Nauru, République centrafricaine <sup>2</sup> , Samoa, Somalie <sup>2</sup> , Tchad	14
Aucune mesure envisagée dans un proche avenir	Égypte <sup>2</sup> , Israël, République arabe syrienne <sup>2</sup>	3
Aucune information ou observation reçue	Érythrée, Guinée, Nioué	3

7. Les États non parties ci-après ont demandé une assistance en rapport avec les efforts en faveur de l'universalisation:

i) Côte d'Ivoire: comme indiqué dans le rapport du BWPP intitulé *Building a Global Ban*, une demande a été formulée pour les activités nationales de sensibilisation parmi les principales parties prenantes et au Bureau du Président et l'Unité d'appui à

<sup>1</sup> <http://www.bwpp.org/documents/BWPP%20Universalization%20Book.pdf>.

<sup>2</sup> Signataire (n'a pas ratifié la Convention).

l'application a reçu une demande d'assistance pour la participation aux réunions tenues au titre de la Convention;

ii) Djibouti: comme indiqué dans le rapport du BWPP intitulé *Building a Global Ban*, Djibouti a demandé des copies du texte de la Convention pour les distribuer aux ministres et à leurs adjoints;

iii) Micronésie (États fédérés de), Nauru et Samoa: lors de l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Vanuatu en avril 2009, une demande d'assistance a été formulée pour faire mieux connaître la Convention.

## II. Signataires

### Burundi

8. Le Royaume-Uni fait savoir qu'il a encouragé le Burundi à devenir partie à la Convention. Aucune autre information n'a été communiquée.

### République centrafricaine

9. La République centrafricaine a demandé une assistance pour ratifier la Convention en avril 2007. Aucune observation venant de la République centrafricaine ou information sur ce pays n'a encore été reçue.

### Côte d'Ivoire

10. Dans son rapport intitulé *Building a Global Ban*, le BWPP décrit en détail les procédures que la Côte d'Ivoire devrait suivre pour devenir partie à la Convention. Il y examine aussi les raisons du retard dans l'adhésion ainsi que les types d'activités qui pourraient faciliter le processus. Durant l'année 2009, le Secrétaire permanent de l'autorité nationale pour la Convention sur les armes chimiques a été en contact avec l'Unité d'appui à l'application et a indiqué qu'il coordonnerait les efforts nationaux pour que la Côte d'Ivoire devienne partie à la Convention. Le Secrétaire permanent participe à la Réunion des États parties de 2009 pour tenter de faire progresser ces efforts.

### Égypte

11. L'Égypte a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Doha (Qatar) du 8 au 11 mars 2009. Dans le cadre de leur programme de formation, plusieurs diplomates égyptiens ont participé à une séance d'information sur les questions de désarmement (Genève, 9 novembre 2008). Ces réunions ont été des occasions importantes pour accroître la sensibilisation et promouvoir l'universalisation de la Convention parmi les principales parties prenantes. Les participants se sont montrés intéressés par les objectifs de la Convention, mais il semble qu'aucune initiative supplémentaire ne soit envisagée pour le moment.

### Guyana

12. Le Royaume-Uni indique qu'il a encouragé le Guyana à devenir partie à la Convention. Le Haut-Commissaire du Canada au Guyana a rappelé plusieurs fois

l'importance de la Convention et a suivi le dossier par échange de courrier avec le Ministre des affaires étrangères de ce pays. Le Brésil a indiqué que des contacts bilatéraux étaient en cours pour encourager le Guyana à devenir partie à la Convention.

### **Haïti**

13. Lors d'une réunion, tenue en marge des séances de la Première Commission, au Siège de l'ONU à New York, entre le Président et le Représentant permanent d'Haïti, ce dernier a fait état des nombreuses priorités dont le Parlement de ce pays devait tenir compte, mais s'est engagé à aborder la question avec son ministre des affaires étrangères. Une démarche entreprise ultérieurement par le Canada à Port-au-Prince a révélé que la Convention figurait parmi plusieurs lois et instruments sur lesquels il était proposé que le Parlement haïtien vote, mais qu'il fallait alors attendre la constitution d'un nouveau gouvernement. L'Ambassade du Canada à Port-au-Prince continue de suivre cette question avec les secrétaires généraux des deux chambres du Parlement ainsi qu'avec la Commission du Sénat chargée des affaires étrangères. Le Brésil a indiqué que des contacts bilatéraux étaient en cours pour encourager Haïti à devenir partie à la Convention.

### **Libéria**

14. Aucune observation supplémentaire venant du Libéria ou information complémentaire sur ce pays n'a été reçue depuis la publication du rapport de 2008 sur l'universalisation.

### **Malawi**

15. À la suite d'une démarche faite par l'Allemagne, le Ministre des affaires étrangères du Malawi vérifie actuellement toutes les conventions internationales pour lesquelles des questions restent à régler et ne voit aucun problème de fond qui empêcherait de ratifier la Convention. En 2010, l'Allemagne prévoit de renouer les contacts avec le Malawi et rendra compte à ce sujet aux États parties.

### **Myanmar**

16. À la suite d'une démarche faite par l'Allemagne, il apparaît que le Myanmar prévoit de ratifier en même temps la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques parce qu'il est conscient des liens entre les deux traités. Cependant, il faut garder à l'esprit la nécessité d'une synchronisation des mesures nationales d'application pour ces deux instruments. Selon le Gouvernement du Myanmar, il n'y a pas de raison politique pour retarder l'adhésion. En 2010, l'Allemagne prévoit de renouer les contacts avec le Myanmar et rendra compte à ce sujet aux États parties.

### **Népal**

17. Le Royaume-Uni fait savoir qu'il a encouragé le Népal à devenir partie à la Convention. Aucune autre information n'a été communiquée.

## **Somalie**

18. Aucune observation supplémentaire venant de la Somalie ou information complémentaire sur ce pays n'a été reçue depuis la publication du rapport de 2008 sur l'universalisation.

## **République arabe syrienne**

19. En 2007, la République arabe syrienne a indiqué que la question de ratification de la Convention était liée à d'autres considérations relatives à la sécurité régionale. Elle a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Doha (Qatar) du 8 au 11 mars 2009. Les participants se sont montrés intéressés par les objectifs de la Convention, mais il semble qu'aucune initiative supplémentaire ne soit envisagée pour le moment. Le Royaume-Uni fait savoir qu'il a encouragé la République arabe syrienne à devenir partie à la Convention.

## **République-Unie de Tanzanie**

20. Le Royaume-Uni fait savoir qu'il a encouragé la République-Unie de Tanzanie à devenir partie à la Convention. La République-Unie de Tanzanie a participé à la Réunion d'experts de 2009 et des consultations tenues avec la délégation de ce pays ont permis de confirmer que le processus interne de ratification de la Convention était bien avancé.

### **III. États qui n'ont ni signé ni ratifié la Convention**

#### **Andorre**

21. L'Espagne et la France prévoient une démarche commune au début de 2010 pour encourager Andorre à adhérer à la Convention.

#### **Angola**

22. À la suite d'une démarche faite par le Portugal, il apparaît que le processus d'adhésion n'a pas encore commencé. Même si ce pays reconnaît combien il est important de devenir partie à la Convention, il estime que d'autres questions ont un rang de priorité plus élevé. Une autre démarche, effectuée par l'Allemagne, a été bien accueillie, mais ce pays n'a pas donné d'assurances à ce sujet. En 2010, l'Allemagne prévoit de renouer ses contacts avec l'Angola et tiendra les États parties informés sur cette question. Dans son rapport intitulé *Building a Global Ban*, le BWPP laisse entendre qu'un obstacle à la réalisation de progrès pourrait être la rareté des informations sur la Convention en langue portugaise.

#### **Cameroun**

23. Des représentants du Cameroun ont indiqué en novembre 2009 que le Président de ce pays avait signé une loi portant adhésion à la Convention et qu'il ne restait plus qu'à effectuer certaines formalités administratives et à déposer l'instrument d'adhésion. Cette évolution s'est produite à la suite de nombreux contacts entre le Président et son homologue représentant le Cameroun à Genève qui ont été l'occasion de reconnaître la participation du

Cameroun en qualité d'observateur aux réunions d'experts et d'inviter ce pays à adhérer à la Convention. À Yaoundé, le Chef de mission du Canada a aussi insisté sur ce message auprès des autorités locales. En novembre, la France a indiqué que deux démarches avaient été effectuées par le biais de notes verbales par l'ambassade de France à Yaoundé.

## **Tchad**

24. Dans son rapport intitulé *Building a Global Ban*, le BWPP indique qu'un représentant de ce pays a déclaré que le Gouvernement n'était pas sûr que l'adhésion serve les intérêts nationaux et que des progrès ne seraient possibles qu'après une analyse coûts-avantages plus approfondie.

## **Comores**

25. Selon les informations communiquées en octobre 2007, un projet d'instrument de ratification devait encore être signé par le Président des Comores. Aucune information supplémentaire n'a été reçue.

## **Djibouti**

26. Dans son rapport intitulé *Building a Global Ban*, le BWPP approuve la conclusion formulée par des présidents dans de précédents rapports sur l'universalisation selon laquelle le fait que la Convention était mal connue à Djibouti pourrait fortement entraver l'adhésion.

## **Érythrée**

27. Aucune observation venant de l'Érythrée ou information sur ce pays n'a encore été reçue.

## **Guinée**

28. La Guinée a participé au séminaire francophone de sensibilisation et de promotion de l'universalisation de la Convention organisé par l'Unité d'appui à l'application (Genève, 12 juin 2008). Aucune observation venant de la Guinée ou information sur ce pays n'a encore été reçue.

## **Israël**

29. Aucune observation supplémentaire venant d'Israël ou information complémentaire sur ce pays n'a été reçue depuis la publication du rapport de 2008 sur l'universalisation. Lors de consultations bilatérales tenues sur le désarmement et la non-prolifération, le Japon a encouragé Israël à devenir partie à la Convention.

## **Kiribati**

30. Aucune information complémentaire n'a été reçue de Kiribati depuis le rapport de 2008 sur l'universalisation.

## **Mauritanie**

31. Aucune observation supplémentaire venant de la Mauritanie ou information complémentaire sur ce pays n'a été reçue depuis la publication du rapport de 2008 sur l'universalisation.

## **Îles Marshall**

32. Les Îles Marshall ont participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009. Le représentant des Îles Marshall a reconnu combien il était important de devenir partie à la Convention et s'est engagé à suivre la question avec les autorités appropriées.

## **Micronésie (États fédérés de)**

33. Les États fédérés de Micronésie ont participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009. Le représentant des États fédérés de Micronésie a fait part de l'intérêt porté par son pays à la Convention et a laissé entendre qu'il était fortement nécessaire de mener des activités supplémentaires de sensibilisation et de communication dans la région. Il a reconnu combien il était important de devenir partie à la Convention et s'est engagé à suivre la question avec les autorités appropriées.

## **Mozambique**

34. Une démarche effectuée par le Portugal sur l'adhésion à la Convention a permis de confirmer que la question était à l'étude au département juridique et que le processus interne était bien avancé.

## **Namibie**

35. La Namibie a indiqué en 2007 qu'elle avait engagé le processus de ratification. À la suite d'une démarche effectuée par l'Allemagne, la Namibie a expliqué que la ratification de la Convention était une question transversale qui nécessitait à la fois une coordination entre plusieurs ministères et une analyse des coûts. Une décision concernant la ratification sera prise «lorsque le moment sera venu». En 2010, l'Allemagne prévoit de renouer ses contacts avec la Namibie et tiendra les États parties informés à ce sujet.

## **Nauru**

36. Nauru a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009. Le représentant de Nauru a fait part de l'intérêt porté par son pays à la Convention et a laissé entendre qu'il était fortement nécessaire de mener des activités supplémentaires de sensibilisation et de communication dans la région. Il a reconnu combien il était important de devenir partie à la Convention et s'est engagé à suivre la question avec les autorités appropriées.

**Nioué**

37. Aucune observation venant de Nioué ou information sur ce pays n'a encore été reçue.

**Samoa**

38. Le Samoa a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009. Le représentant du Samoa a fait part de l'intérêt porté par son pays à la Convention et a laissé entendre qu'il était fortement nécessaire de mener des activités supplémentaires de sensibilisation et de communication dans la région.

**Tuvalu**

39. Tuvalu a participé à l'atelier sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, tenu à Port-Vila (Vanuatu) du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009. Le représentant de Tuvalu a reconnu combien il était important de devenir partie à la Convention et s'est engagé à suivre la question avec les autorités appropriées.

---